

Ecole publique Bertha Harjès de Vert en Drouais

Procès-verbal du conseil d'école du 18 octobre 2022 :

Présents :

Le conseil municipal :

Mme Dumon, Mme Hermeline, M. Monteiro, M. Perdereau ,

Le comité de parents :

Mme Falguera, Mme Grimoin (arrivée à 18h30), Mme Houël, Mme Yoyotte, Mme Meruz, Mme Dorival,

Le conseil des maîtres :

Mme Deluce, Mme Berroyer, Mme Roux, Mme Talbot et M. Rouleau

Périscolaire :

Mme Villefailleau

Excusés :

M. Delessert, Mme Juin, Mme Delaplace, Mme Ferreira, Mme Wissocq, M. Matha

Mme Moreau, Mme Strugareck

Autres présences : non

Mme Falguera (parent) et Mme Berroyer (enseignante) seront secrétaires, le conseil commence à 18h06.

Relevé de conclusions :

Présentation des membres du conseil d'école par un tour de table.

Présentation du conseil d'école et de la manière d'expression des suffrages :

Présentation du déroulement d'un conseil d'école, du droit d'intervention et choix des votants (Mme Dumon et Mme Hermeline pour la Mairie ; Mme Falguera, Mme Houël, Mme Yoyotte, Mme Meruz, Mme Dorival pour les parents représentants ; Mme Deluce, Mme Berroyer, Mme Roux, Mme Talbot et M. Rouleau pour les enseignants).

- Les membres du conseil d'école décident que **les votes** n'auront pas lieu à bulletin secret mais en **réponse verbale ou à main levée**.
- Les membres du conseil décident que le **PV du conseil d'école sera distribué aux membres sous forme dématérialisée, envoyé via l'ENT à tous les parents de l'école et affiché sur le panneau d'affichage devant l'école**. Personne n'est contre, la résolution est donc approuvée par le conseil d'école.

Validation du PV du conseil d'école du 09/06/2022 :

Pas de modification demandée.

Après demande, personne n'étant contre, celui-ci est validé à l'unanimité.

EFFECTIFS :

Les effectifs pour l'année scolaire 2022/2023 sont de 115 élèves répartis dans 5 classes :

PS/MS : 11 + 11 = 22, Mme Talbot Sophie

GS/CE1 : 8 + 15 = 23, Mme Roux Nolwenn

CP/CM1 : 15 + 10 = 25, Mme Deluce Sandrine et Mme Juin Laura (les jeudis)

CE2/CM1 : 13 + 11 = 24, Mme Berroyer Blandine

CM2 : 21, M. Rouleau Johnny

EQUIPE ENSEIGNANTE :

L'équipe éducative a changé :

- **Mme Juin Laura** remplace Mme Girard Cécile pour la **décharge de direction**. **Mme Deluce est déchargée le jeudi cette année.**
- **Mme Vit Marie Emmanuelle, AESH**, est actuellement en congé maternité et est remplacé par Mme Annaix Nathanaëlle (Service civique l'année précédente). Elle est présente sur l'école 12h pour encadrer un élève d'élémentaire et 12h avec un enfant de maternelle.
- **Mme Maëlys Barq et M. Thomas Renaud, emplois service civique**, sont également présents sur l'école et dans les classes pour aider et accompagner un groupe/un élève. Ils ont été recrutés pour l'année.

BUDGETS :

Bilan de la coopérative scolaire : Le budget de la coopérative est positif, le cahier de comptes est à disposition pour consultation sur demande auprès de la directrice. Rappel du fonctionnement de la coopérative scolaire. **Nous remercions les parents qui participent activement à toutes les actions menées** pendant l'année en faveur de la coopérative scolaire. En effet, cela permet à l'école de réaliser des sorties, des actions et des achats en limitant la participation financière des parents. **Nous remercions la municipalité pour la subvention** de 1060 euros à la coopérative.

Budget communal de fonctionnement pour l'année 2022 : ce budget n'est pas épuisé, mais le sera prochainement, en attente du budget restant par la Mairie.

ORGANISATION :

Décloisonnements mis en place pour l'année scolaire 2022/2023 :

- **Décloisonnement mis en place les lundis/mardi/jeudi après-midi :**

Les **CM1/CM2** sont pris en charge principalement **par Mr Rouleau et Mme Deluce** pour **la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences, l'anglais et l'EPS.**

Les **CE2** sont pris en charge par **Mme Berroyer** pour la **littérature, le temps, l'espace, l'anglais.** Pour la **natation** conjointement avec Mme Roux et les CP/CE1, suivi des **sciences** avec les CE1.

Les **CP/CE1** sont pris en charge par **Mme Roux** pour la **lecture/code, le temps, l'espace, l'anglais.** Pour la **natation** conjointement avec Mme Berroyer et les CE2, suivi des **sciences** avec les GS/CP.

Les maternelles sont pris en charge par **Mme Talbot** pour **la phonologie, la pré-lecture, le graphisme, l'écriture, la motricité** et des ateliers autonomes ou scientifiques le jeudi.

- Les décloisonnements seront amenés à évoluer au cours de l'année.

Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Celles-ci ont lieu **les lundis/mardis de 16h15/15 à 16h45 pour Mme Roux et de 16h15 à 17h pour les autres (Mme Talbot, M Rouleau, Mme Berroyer).** Les activités menées sont et seront axées sur le langage « la prélecture » en maternelle et la lecture (déchiffrage / compréhension / fluidité / mise en voix de textes) ou les mathématiques (lecture de nombres / résolutions de problèmes, ...) en élémentaire.

PPMS/INTRUSION/INCENDIE

Cette année, **3 exercices « incendie »** nous sont demandés (période 1/4/5) ainsi que **2 exercices PPMS** (période 2/3) : « attentat intrusion » et « risque majeur » (explications des documents fournis et consultables). Les comptesrendus sont envoyés en mairie, au conseiller prévention/sécurité de la circonscription et de l'académie et sont consultables sur demande.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 15/09/2022. **L'exercice s'est bien passé.** Les trois alarmes ont été déclenchées successivement. Les élèves étaient prévenus et les consignes à suivre avaient été rappelées. Le deuxième exercice se fera de manière inopinée.

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Actuellement, cette rentrée **a lieu sous la forme d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire avec un protocole par niveau** (informations, organisation et protocole envoyés à chaque famille de l'école en début d'année). Actuellement nous sommes au niveau socle.

Un plan de continuité pédagogique a été rédigé si les conditions venaient à se durcir (niveau 2/3) et l'enseignement adapté soit par groupes en alternance, soit en distanciel.

Ce plan a été envoyé en mairie/ ASC Mézières, en attente de leur retour pour être transmis à l'inspection.

REGLEMENTS 2022/2023

Lecture du règlement de l'école (envoi en amont du conseil) :

Modification des articles suivants :

- **Article 2** : ajouter communication via « l'ENT PrimOT. »
- **Nouvel Article 18** : « Les parents peuvent laisser des messages et communiquer avec les enseignants via le cahier de liaison, par mail ou via l'ENT PrimOT, mais les enseignants rappellent que nul n'est tenu de répondre à des messages professionnels en dehors de ses heures de travail. »

- Article 6 : « les sucettes, chewing-gums et autres bonbons durs sont également interdits ».
- Enlèvement du « de » de l'entête.
- Date de validation modifiée : 18 octobre 2022.

Le règlement modifié est soumis au vote, personne n'étant contre, celui-ci est approuvé à l'unanimité des votants par le conseil d'école.

Malgré les modifications, le règlement ne sera pas signé de nouveau pour cette année avec l'accord du conseil d'école, **un simple avenant reprenant les articles modifiés, sera à faire signer aux parents.**

Le règlement modifié sera mis en ligne sur l'ENT de l'école.

Lecture de la charte pour l'utilisation d'internet à l'école :

Modifications : aucune.

La charte sans modification est soumise au vote. Personne n'étant contre, le texte est approuvé et la charte est validée par le conseil d'école.

La charte sera mise sur l'ENT de l'école.

PROJET D'ECOLE :

Notre projet d'école s'organise cette année autour des 3 axes suivants :

Axe n°1 : développer la stratégie, le raisonnement, la logique.

Axe n°2 : travailler sur le développement durable, l'environnement, l'éducation à la citoyenneté.

Axe n°3 : développer la culture humaniste chez les élèves.

Le projet d'école peut être consulté auprès de Mme Deluce, ainsi que les **fiches actions** pour l'année scolaire 2022/2023 qui sont également expliquées.

POUR L'AXE n°1 :

- Renforcer les **ateliers de logique mathématique, les ateliers de manipulations, le travail de logique des problèmes**

POUR L'AXE n°2 :

- **Participation à des concours, des actions (OCCE, Dreux aggro, Nettoyons la nature, village propre, ...) + envisager d'inscrire l'école au label E3D** (labellisation de plusieurs niveaux récompensant les écoles en fonction des activités menées concernant le développement durable, la participation et action sur le recyclage).
- **Poursuivre le jardin potager** : les bulbes, les semis.
- **Concernant le trisélectif** : nous poursuivons la récupération de bouchons, de cartouches, des styloset réutilisation du papier usagé. **La classe de CM2 devrait réaliser un bac de collecte qui serait installé devant l'école.**

POUR L'AXE n° 3 :

- **Amélioration des connaissances des élèves dans les domaines artistiques : musique, peinture, littérature classique et réalisation d'une exposition** : Travailler chaque année sur 5 peintres, 5 compositeurs et certaines de leurs œuvres, 8 à 10 contes classiques.

QUE S'EST-IL PASSE ?

Fin de l'année scolaire 2021/2022 :

Le 7 juin : **sortie des CP/CE1 à la Cité des Sciences** à Paris. Ils ont pu visiter les expositions temporaires, la cité des enfants et participer à un atelier « il était une fois... la nature à la loupe » pour sensibiliser les élèves au monde du vivant et à la découverte d'espèces atypiques.

Le 13 juin et 16 juin : en partenariat avec la société publique « Eau de Paris », **les CE2/CM1/CM2 ont eu une intervention sur l'eau** et ont été visiter une source située sur la commune de Vert-en-Drouais.

Le 14 juin : sortie **des PS/MS/GS à Biotropica**. Ils ont pu visiter le parc, découvrir les animaux et participer aux ateliers « A plumes, à poils et à écailles » pour les PS/MS et « Tu m'as bien regardé ? » pour les GS pour sensibiliser les élèves au monde du vivant.

Le 14 juin : cérémonie de clôture du concours « les gardiens du tri » organisée au Ciné Centre de Dreux : **les CM1/CM2** sont arrivés 4ème. Ils ont réalisé une BD de 4 planches sur le développement durable, le recyclage et le gaspillage en complément des programmes de sciences et de géographie de cycle 3.

Le 17 juin : **sortie des CE2/CM1/CM2** au parc du **Futuroscope**.

Le 24 juin : **exposition de fin d'année en arts visuels sur le thème : « les contes, les mythes et les légendes » + tirage de la tombola.**

Le 24 juin : **Kermesse de l'école** le soir après l'école.

Le 25 juin : fête du sport

Le 27 juin : la **distribution des livres de prix** dans les classes. Les enfants ont reçu leur livre de la main des élus. Nous remercions la municipalité pour ce cadeau toujours apprécié. Un dictionnaire a également été offert aux CM2.

Début de l'année scolaire 2022/2023 :

De Septembre à décembre : reprise des **séances de piscine** une fois par semaine les jeudis après-midi **pour les CP/CE1/CE2**. Nous remercions la municipalité qui prend en charge intégralement cette activité (car + maître-nageur)

Mi-septembre : Ont eu lieu les évaluations nationales pour les CP et les CE1 :

- **pour les CP, en moyenne : 77,1 % de réussite en français (+1.3)**
79.7 % de réussite en mathématiques (+6.5)

- **pour les CE1, en moyenne : 65.9 % de réussite en français (-11.2)**
62.8% de réussite en mathématiques (-10.6)

Le 27 septembre : sortie **des CM2 au musée des Invalides + promenade sur la Seine en bateau mouche** en collaboration et sous le financement de l'association des anciens combattants.

Le 3 octobre : Le **photographe** est venu à l'école pour faire les photos individuelles et collectives des enfants et des classes. Les bénéfices seront pour la coopérative scolaire.

Le 7 octobre : **les élections des représentants des parents d'élèves** se sont déroulées. Il n'y avait qu'une liste cette année. Les élues sont dans cet ordre : **Mme Falguera, Mme Grimoin, Mme Houel, Mme Yoyotte, Mme Dorival, Mme Moreau, Mme Strugareck, Mme Ferreira et Mme Méruz.**

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Le 21 octobre : Les élèves pourront venir **déguiser pour le dernier jour d'école** et pour fêter avec anticipation Halloween.

Le 21 octobre : Les élèves **de CE2/CM1/CM2** participeront à l'action « **Nettoyons la nature** » : chaque élève sera équipé d'un kit de nettoyage et se rendra dans les rues et les champs de la commune pour ramasser le plus de déchets possibles, en association avec les parents d'élèves. Pour compléter celles de l'école et que chaque enfant puisse en avoir une, l'Agglo du Pays de Dreux prête une dizaine de pinces de ramassage des déchets.

En décembre : le **spectacle de Noël + sachet de friandises + goûter**, offert par la municipalité car celle-ci proroge l'action.

Le 9 décembre : A la maternelle, **un marché de Noël** (en intérieur ou extérieur en fonction des conditions sanitaires) se prépare comme chaque année afin de faire venir le Père Noël avec des cadeaux pour les classes. Si les conditions sanitaires le permettent, un **café/goûter des parents** aura également lieu ce jour-là après l'école.

Le 13 Décembre : Mme Roux et Mme Talbot organiseront **un goûter de Noël pour les maternelles** : le Père Noël passera dans la classe de Mme Talbot (avec les GS de Mme Roux) pour distribuer les cadeaux et faire un petit goûter avec les enfants.

Sorties Médiathèque : Nous avons inscrit toutes les classes pour aller à la médiathèque. Nous sommes en attente des dates. Nous en profitons pour remercier la municipalité pour le renouvellement de ces sorties et le financement des cars.

Projet « Ecole et cinéma » : les élèves **du CP au CM2** sont inscrits à l'action. Ils iront voir 3 films dans l'année (un par trimestre) au CinéCentre à Dreux. Une participation de 10 euros sera demandée aux familles. Les dates sont à confirmer en fonction des dates médiathèque :

- 18 novembre : du CP au CM2 : l'homme qui rétrécit
- Le 17 mars : du CP au CM2 : Le voleur de Bagdad
- Le 26 mai : du CP au CE2 : 5 courts métrages sur le thème des aventuriers
- Le 02 juin : pour les CM1/CM2 : La tortue rouge

En parallèle, l'école participera également aux actions : **« la fête du court métrage » et « Regards d'ailleurs »**.

Participation au concours Challenge calcul mental : du CP au CM2

Participation au projet Rallye Math Mat : pour les maternelles

Cette année, nous travaillons sur le thème **« Au fil du temps »** pour l'exposition d'arts visuels de fin d'année scolaire (que nous espérons pouvoir faire).

Sortie envisagée à Guédelon pour les élémentaire au mois de juin.

QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES :

Pas de questions/remarques fournies par la Mairie ou les enseignants

Questions/remarques fournies par les parents représentants :

"Pour l'ASC :

Nous souhaiterions connaître l'organisation sur la pause méridienne et le périscolaire. Quels sont les encadrants présents car ils sont différents sur chaque plage et donc certaines informations ne sont pas remontées aux personnes concernées.

Certains parents sont perdus concernant les membres de l'ASC car il y a un mouvement de personnel depuis nombreux mois."

Mme Villefailleau indique qu'en effet il y avait des changements d'intervenants en mai/juin mais que **depuis la rentrée, les effectifs encadrants sont stables**. Il y a un animateur par classe le midi.

Elle précise que lorsqu'il y a un soucis le midi, les animateurs préviennent les enseignants. Les enseignants précisent en effet qu'ils transmettent aux parents lorsqu'il y a a

eu un gros problème mais que cela n'est pas leur rôle.

De même, les parents représentants insistent sur le fait **qu'ils ne savent jamais à qui s'adresser pour savoir ce qui s'est passé le midi, qui interpeler ou à qui transmettre les informations car ce ne sont pas les mêmes personnes** le midi et le matin/soir.

Mme Villefailleau informe que sur le temps le **temps périscolaire du matin et du soir**, c'est **Mme Willoquet qui est référente** sur l'école et que Mme Bakali est la directrice responsable ; en revanche, sur le temps de la **pause méridienne**, c'est **Isaline qui est référente** alors que c'est elle-même la directrice responsable. De plus les animateurs ont pour consigne d'appeler les parents en cas de conflit sur le temps périscolaire.

Les parents représentant souhaiteraient qu'un mot soit fait par l'ASC et distribué aux parents pour clarifier les temps de responsabilité sur le périscolaire, pour informer des intervenants, rappeler que l'école et les enseignants ne sont pas responsable sur les temps périscolaires et préciser de nouveau les coordonnées (téléphone/mail) où le périscolaire peut être joint par les parents.

Ce mot sera également mis sur l'ENT de l'école.

Mme Villefailleau précise que **le périscolaire travaille en relation avec l'école**, que des réunions ont lieu et que **des projets communs sont même mis en place** (temps des APQ30 partagé, thème de travail commun, participation à l'exposition de fin d'année, ...)

Autres thèmes abordés :

Serviette de cantine :

Le problème de la « non utilisation » et du « non ramassage en maternelle » des serviettes fournies par les parents pour le temps de cantine est soulevé, alors que le règlement l'impose.

Vitesse :

Le problème de la **vitesse excessive des voitures devant l'école** est de nouveau évoqué malgré les aménagements au sol et la limitation de vitesse faite par la municipalité.

Fin du conseil à 20h27 le 18 octobre 2022.

La directrice, Mme Deluce

Les secrétaires de séance,

MmeBerroyer (enseignante)et MmeFalguera(parent)